

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 2 JUILLET

La Droite royaliste, réunie hier dans l'après-midi, a voté en ces termes des remerciements à MM. de Cazenove de Pradine, le comte de Maillé et le colonel de Plazanet :

« La Droite royaliste remercie ceux de ses membres qui sont intervenus dans la discussion de l'interpellation de samedi, et s'associe aux sentiments qu'ils ont exprimés en son nom. »

Répondant samedi à M. Calvihac, M. de Cazenove de Pradine avait dit :

« Le langage que j'ai tenu, je l'ai tenu au nom de tous mes amis. »

Et M. de Lamarzelle avait ajouté :

« Nous sommes tous avec M. de Cazenove de Pradine dans cette question. »

La Droite royaliste a voulu confirmer solennellement hier cette double déclaration.

Elle a voulu publiquement constater que M. de Cazenove avait parlé au nom de tous lorsqu'il prononçait ces fières paroles :

« Je ne combattrai jamais la République qu'à ciel ouvert, en royaliste, en catholique, au nom de mes principes et sous mon drapeau. »

AU PANTHÉON

Hier, le Sénat a discuté et adopté par 131 voix contre 52 le projet de transfert au Panthéon, aux frais de l'État, des cendres de Lazare Carnot, Hoche et Baudin, après avoir repoussé un amendement de M. Huon de Penanster tendant à rendre le Panthéon à l'exercice du culte, sous la dédicace de Sainte-Geneviève.

M. le marquis de l'Angle-Beaumanoir a combattu ardemment le projet qui ne répond à aucun mouvement de l'opinion. Il s'est étonné que ces honneurs fussent rendus à Lazare Carnot, membre du comité de Salut Public et plus tard comte de l'Empire. Il a fallu, a dit l'orateur, que son petit-fils devint Président de la République pour qu'on se souvint des services de cet homme qui vota la mort de son roi et contribua, comme membre du comité de Salut Public, à couvrir la France d'échafauds et de sang.

M. de l'Angle-Beaumanoir ignore si Lazare Carnot fut ou non l'organisateur de la victoire ; il ne veut voir en lui que le conventionnel couvert du sang de son roi et écrasé sous le poids de son parjure. « La gloire efface tout, a conclu l'orateur, tout excepté le crime. »

M. le baron de Lareinty a rappelé que l'ordre d'arrestation du général Hoche fut signé par Carnot.

Enfin M. Lucien Brun a déclaré qu'il voterait contre un projet qui est la suite d'une campagne anti-religieuse qui outrage les souvenirs les plus respectables. Je plains nos morts, a-t-il dit, d'être placés dans un temple d'où l'on a chassé Dieu.

Le projet de transfert a été voté ; les contribuables en supporteront, bon gré mal gré, les frais pour la plus grande satisfaction de quelques législateurs opportunistes et radicaux !

LA COMMISSION DE PANAMA

L'élection, dans les bureaux du Sénat, de la commission de Panama, a donné les résultats suivants :

- Cinq commissaires sont hostiles.
- Trois commissaires sont favorables.
- Un n'est ni pour ni contre.

LE RÉVEIL DES AGRICULTEURS

L'Union des syndicats agricoles de France a voté, à l'unanimité, les vœux suivants sur lesquels nous appelons toute l'attention de nos lecteurs :

« Considérant que le sol français a subi depuis douze ans une dépréciation officiellement estimée à un tiers de sa valeur ;

« Considérant que l'une des causes principales de cette dépréciation est le développement énorme des importations de denrées alimentaires qui, de 1876 à 1887, ont passé de 840 à 1,440 millions de francs ;

« Considérant que cette progression des importations étrangères a été et est encore favorisée par nos tarifs douaniers, soit général, soit conventionnel ;

« Considérant que, si les céréales, le bétail sur pied et l'alcool, laissés en dehors des traités de commerce de 1881-82, ont pu être, depuis lors, l'objet de mesures partielles de protection douanière, tous les autres produits agricoles sont compris dans les traités susmentionnés ;

« Considérant qu'ils sont, d'après ces traités, admis en franchise ou moyennant des droits insignifiants, alors que la plupart des produits industriels jouissent, même d'après les traités, d'une protection variant de 40 à 40 0/0 ;

« Considérant que les traités de 1881-82, conclus avec des États secondaires, ne nous assurent, au point de vue de l'exportation, que des avantages insuffisants, tandis qu'ils profitent, par suite de la clause du traitement de la nation la plus favorisée, aux grandes puissances qui ne nous ont fait, en échange, aucune concession douanière ;

« Considérant que, dans l'état actuel de l'Europe, et en présence de la tendance générale des grands États des deux mondes à se réserver la liberté de leurs tarifs et l'exploitation exclusive de leurs marchés respectifs, il ne paraît y avoir, quant à présent, pour la France, aucune chance de conclure des traités de commerce acceptables pour l'agriculture et l'industrie nationales ;

« Considérant qu'à l'expiration des traités de 1881-82, le tarif général actuel, qui deviendrait seul applicable, assurerait à l'industrie française une protection très appréciable, mais laisserait l'agriculture sans défense efficace, du moins pour la plupart de ses produits ;

« Considérant toutefois qu'il importe de ne pas donner au tarif à établir sur les denrées agricoles un caractère prohibitif et de ne pas s'exposer à créer une cherté dangereuse pour l'alimentation publique et pour l'industrie nationale, mais seulement de compenser par des

taxes imposées aux marchandises étrangères importées en France une partie du surcroît de charges dont sont grevés les similaires français ;

» Émet les vœux suivants :

» 1° Que les traités de commerce actuellement en vigueur et venant à échéance le 1<sup>er</sup> février 1892 soient dénoncés et ne soient pas renouvelés à leur expiration ;

» 2° Que le tarif général des douanes soit révisé avant 1892, sur la base générale des droits de 15 0/0 de la valeur des produits agricoles étrangers importés en France, et conformément au projet ci-joint ;

» 3° Que ces droits puissent être portés au double sur les provenances des pays qui imposent en général aux produits français, soit naturels, soit manufacturés, des droits excédant 20 0/0 et qui les prohibent ;

» 4° Que le produit de la perception des surtaxes douanières qui viendraient à être ainsi établies soit exclusivement affecté par la loi au dégrèvement des impôts qui pèsent sur l'agriculture nationale. »

La Société des agriculteurs de France a, de son côté, adopté, dans son assemblée générale de vendredi, un projet de tarif à peu près identique et comprenant un nombre plus considérable d'articles.

Nous saluons avec joie ce réveil de l'agriculture française, qui a trop longtemps ignoré ses forces et qui en a cruellement souffert. Il était temps qu'elle fit entendre sa voix, qu'elle ne se bornât plus à des vœux généraux et à de simples déclarations de principes, mais qu'elle dressât ses cahiers et précisât ses volontés. Elle vient de le faire, avec le concours et sous l'égide de deux Sociétés composées, en grande majorité, de conservateurs résolus et d'ardents monarchistes.

Le moment ne pouvait être plus opportun : à la veille des élections, l'adoption du projet de tarif douanier voté par nos deux grandes Sociétés agricoles peut et doit devenir l'un des articles essentiels du programme conservateur. C'est à nos amis de province de s'emparer de ce projet, de le propager, de le répandre et d'en faire l'une des bases de leur plate-forme électorale. Les paysans sauront ainsi à qui ils doivent s'adresser pour la défense de leur bétail, de leurs vignes et de leurs champs.

(France nouvelle.)

PÉRIODE D'IMBÉCILLITÉ

Jadis, dans un accès de leur prophétie, le fondateur de la troisième République affirmait que son enfant mourrait dans le sang ou dans l'imbécillité.

La prophétie de M. Thiers se réalise décidément dans la deuxième hypothèse.

Qu'on en juge :

Il existe, paraît-il, une vieille chanson populaire, intitulée « La Boîteuse », qui, par ces temps de canicule, divertit énormément les visiteurs fatigués d'une promenade à l'Exposition.

Chantée par Paulus, le désopilant comique, la Boîteuse était le succès des concerts des Champs-Élysées. Or, la dame Censure vient

d'intimer à Paulus l'ordre de rayer de son répertoire la Boîteuse, à cause des allusions qu'elle peut contenir à l'égard du boiteux Thévenet. C'est tellement grotesque, tellement fort, que bien des gens refuseront de croire nos ministres capables d'une pareille énormité.

De loin, en effet, on peut supposer que nos gouvernants ont conservé quelque peu de cette dignité dont se sont montrés si jaloux les ministres des précédents régimes, mais lorsqu'on voit ces personnages de plus près, les doutes se dissipent, les illusions tombent, et on n'a plus devant soi que de simples polichinelles.

La mesure idiote dont nous venons de parler donne la caractéristique exacte de ces ombres politiques croyant imposer le respect en imposant le silence.

INFORMATIONS

Deux élections municipales complémentaires ont eu lieu dimanche à Cette.

Trois listes étaient en présence.

La liste boulangiste, qui comprenait MM. Boulanger, Laguerre, Naquet, Déroulède et Laisant, a obtenu de 1,300 à 1,500 voix.

La liste socialiste a obtenu une moyenne de 1,260 voix, et une liste de protestation contre la municipalité actuelle une moyenne de 760 voix.

Il y a ballottage.

LA MUSIQUE PITTORESQUE

C'est jeudi 4 juillet, à deux heures après midi, qu'aura lieu au Trocadéro le grand concours international de musiques pittoresques.

1° Musiques des provinces de la France. — Tambourins, binions, musettes, cornemuses, bombardes, vielles, estudiantinas françaises.

2° Musiques des pays étrangers. — Mandolines, théorbes, guitares, cobzas, roumains, macheté de l'île de Madère, balalaïka russe, cymbalum, flûte de Pan.

Le concours aura lieu d'abord par classes d'instruments et sera suivi bientôt d'un grand concours d'honneur.

Nous lisons dans le Courrier de Semur :

« M. Cernesson, député de la Côte-d'Or, dont nous avons annoncé la mort, a été enterré à Etais, après avoir reçu les consolations de la religion. »

« M. le curé de Savoisy, qui dessert la commune d'Etais, a dit la dernière prière sur la dépouille mortelle du défunt, — qui appartenait à la gauche radicale. »

« M. Michel, préfet de la Côte-d'Or, et M. Hugot, sénateur, assistaient à la cérémonie. »

« Tous les mêmes, ces radicaux ! Braves jusqu'à l'agonie ! »

Dimanche s'est réunie à Bruxelles, sous la présidence du prince Victor Napoléon, le comité central impérialiste de l'appel au peuple.

A cette séance, qui a duré plus de cinq heures, assistaient MM. Jolibois, Léon Chevreau, général Lacrosette, Jules Delafosse,

Taillefer, Berger, députés, Clément de Royer et A. Edmond Blanc.

On voit que le comité des Douze était largement représenté.

#### LA LANGUE FRANÇAISE EN RUSSIE

On télégraphie de Saint-Petersbourg, 30 juin :

« Le ministre de l'instruction publique a décidé que l'enseignement du français serait, à l'avenir, obligatoire dans les écoles libres. »

#### ASCENSION MOUVEMENTÉE

Une ascension aérostatique qui aurait pu avoir les plus désastreuses conséquences s'est effectuée dimanche après midi, dans un des terrains vagues qui avoisinent le Champ-de-Mars, du côté de l'avenue de Suffren.

A cinq heures, l'aérostat, monté par MM. Joseph Reggio, directeur des Grandes Caves populaires, Georges Montorgueil, journaliste, et le capitaine Mayer, était prêt à partir.

Au commandement de : Lâchez tout ! le ballon, un peu trop chargé, s'est élevé lentement et, tandis que le capitaine, au lieu de jeter du lest, se préoccupait de saluer les spectateurs, un coup de vent a projeté l'aérostat contre la première corniche d'un panorama en construction dans l'enclos de la Tour de Nesle. Quelques cordes de la nacelle se sont alors rompues et bientôt un second choc plus violent que le premier se produisit, qui projetait les trois voyageurs en dehors de la nacelle.

Par un hasard providentiel, les aéronautes ont pu s'accrocher aux bois de la charpente, où ils sont restés suspendus dans le vide pendant quelques instants, à une hauteur d'une vingtaine de mètres environ. Pendant ce temps, l'aérostat, débarrassé de la nacelle, s'élevait dans les airs et disparaissait.

L'émotion des spectateurs de cette scène était indescriptible. On se précipita en foule vers le chantier de construction pour opérer le sauvetage des voyageurs. Les ouvriers charpentiers qui se trouvaient dans le voisinage furent immédiatement prévenus ; ils escaladèrent la charpente et parvinrent non sans peine à les retirer de la position périlleuse dans laquelle ils se trouvaient. Puis, après les avoir solidement attachés, il les descendirent successivement au moyen d'une longue corde enroulée à une poulie.

Les aéronautes très étonnés furent alors conduits à la Tour de Nesle pour s'y reconforter. Le capitaine Mayer seul avait à la cuisse gauche une blessure d'où le sang s'échappait en abondance. Un médecin, appelé en toute hâte, a opéré un premier pansement ; après quoi le blessé a demandé à être conduit à la maison Dubois.

L'état de M. Mayer ne présente aucun caractère de gravité.

Quant à MM. Reggio et Montorgueil, ils ne se sont fait, dans leur chute, que quelques éraflures et des contusions légères.

### NOUVELLES MILITAIRES

#### L'ESSAI ANNUEL DE MOBILISATION

Il y avait, dimanche, branle-bas dans les différents états-majors de l'armée.

En vertu d'ordres apportés par des officiers venus de Paris, on a décacheté à minuit la lettre prescrivant l'essai annuel de mobilisation. Aussitôt les estafettes sont parties dans tous les sens ; le télégraphe a joué entre les quartiers généraux et les corps de troupe, et l'armée a été mobilisée sur le papier.

Il a suffi de quelques heures pour que tout rentre dans le calme, mais dans un calme rassurant pour le pays. L'arrivée des lettres de mobilisation n'a surpris personne, si nombreux que soient les absents dans les cadres d'officiers. Ces absences elles-mêmes sont prévues et ne nuisent en rien à l'expédition des ordres.

La préparation à la guerre a pour rouage initial le service des transports. L'essai du 30 juin a trouvé nos compagnies de chemins de fer prêtes à accomplir, avec toute la célérité désirable, l'effort considérable que l'armée réclame d'elles.

Partout la répétition des premières opérations à accomplir à la mobilisation s'est faite sans accroc et sans que le public se doutât de l'importance du travail que l'autorité militaire remplissait dans chaque corps d'armée.

#### LES MANŒUVRES NAVALES DE LA MEDITERRANÉE

Les grandes manœuvres navales ont commencé hier lundi. La division navale du contre-amiral O'Neill a quitté, dans la matinée, Ajaccio ; elle représente une escadre ennemie venant du sud pour attaquer le littoral de la Provence, qui est gardé par la division du contre-amiral Alquier ; les deux escadres détacheront leurs avisos et leurs croiseurs pour surveiller réciproquement leurs mouvements et déjouer leur vigilance ; le secret des opérations est très bien gardé.

Judi, le vice-amiral Dupetit-Thouars, commandant en chef, a offert un dîner aux autorités d'Ajaccio et à l'état-major de la division du contre-amiral O'Neill. Grand diner samedi soir à la préfecture ; hier soir, punch offert par la municipalité ; l'accueil le plus chaleureux est fait à l'escadre par toute la population ajacienne, qui témoigne d'un attachement inaltérable de la Corse à la France.

A la messe des pêcheurs qui a été dite dimanche matin, à l'occasion de la Saint-Pierre, le contre-amiral O'Neill et un grand nombre d'officiers de marine étaient présents.

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Les Religieuses de Saint-André ont eu cette année encore un brillant succès aux examens scolaires. Sur neuf élèves présentées, huit ont obtenu le certificat d'études primaires. C'est une preuve de plus après bien d'autres que dans les écoles chrétiennes les enfants ne sont pas plus ignorants qu'ailleurs.

Voici les noms des élèves reçues :

Caroline Augereau, Blanche Canard, Marie Chaillou, Augustine Choisy, Yvonne Dolbeau, Marine Landais, Augustine Lecourt, Augustine Vigneau.

Vendredi matin, pendant les exercices du service en campagne, M. de Saizieu, lieutenant au 9<sup>e</sup> cuirassiers, détaché à l'École de Saumur, a failli perdre la vie. Le cheval qu'il montait tomba dans un trou profond et fut tué sur le coup. Grâce à Dieu, M. de Saizieu, n'a eu aucun mal.

#### SUSPENSION DU VOLONTARIAT

M. de Freycinet vient, par dépêche télégraphique, de donner des ordres aux préfets pour que toutes les opérations préliminaires du volontariat, qui ont lieu à cette époque de l'année, soient suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Aucun avis concernant les formalités à remplir ne doit être publié, aucune demande ne pourra être acceptée quant à présent.

Le ministre de la guerre ajoute qu'il se réserve de prendre une décision définitive lorsque la Chambre des députés se sera prononcée sur la loi militaire.

#### LES ENFANTS A L'EXPOSITION

« Les enfants payent-ils pour entrer à l'Exposition ? » C'est une question que l'on nous adresse chaque jour.

Nous y répondrons une fois pour toutes. Aux termes du règlement, sont seuls exemptés du prix d'entrée les tout petits enfants, ceux que l'on porte sur les bras ; mais par une tolérance spéciale, les enfants de cinq ans et même de six jouissent du même privilège.

#### PIÈCES SUISSES FAUSSES

Il circule une quantité de pièces fausses de 1 franc, au millésime de 1886. Ces pièces, en métal assez dur, ont presque le même poids que les véritables ; mais elles sont grossièrement frappées, la tranche n'est pas nette, et le mot *Helvetia* est illisible.

Cependant, le son se rapproche beaucoup de celui de l'argent.

#### COMPAGNIE D'ORLÉANS

A partir du 4<sup>er</sup> juillet, deux nouveaux trains rapides de luxe quotidiens, composés exclusivement de voitures-salons et d'un restaurant, sont mis en marche entre Paris et Bordeaux.

A l'aller, le départ de Paris a lieu à 3 heures 25 soir, le passage avec arrêts à Orléans à 4 heures 58 soir, à Tours à 6 heures 35 soir, à Poitiers à 8 heures 20 soir, à Angoulême à 9 heures 59 soir et l'arrivée à Bordeaux à 11 heures 59 soir.

Au retour, le départ de Bordeaux-Saint-Jean a lieu à 3 heures 24 soir, le passage avec arrêts à Angoulême à 5 heures 29 soir, à Poitiers à 7 heures 40 soir, à Tours à 8 heures 25 soir, à Orléans à 10 heures 7 soir et l'arrivée à Paris à 11 heures 59 soir.

Le train des Mercredi et Samedi aura une voiture-lits allant directement de Paris à Bagnères-de-Luchon où elle arrivera à 7 heures 58 matin pour en repartir à 8 heures 50 matin et arriver à Paris à 11 heures 59 soir.

#### COMPAGNIE D'ORLÉANS

A l'occasion de l'Exposition universelle et de la Fête nationale du 14 juillet, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements de la Sarthe, de l'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira de Tours le vendredi 12 juillet à 11 heures 40 matin.

Il desservira les stations comprises entre Trélazé, Sainte-Maure, Verneuil-Saint-Germain, Chissay, Châteaurenault, Plessis-Pelouailles, Longué, Arnage, La Chapelle-du-Chêne, La Flèche, Aubigné, Mur-de-Sologne, Tours et Mer.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le mercredi 17 juillet à minuit 45 (nuit du mardi au mercredi).

Toutefois, les voyageurs auront la faculté de partir, soit par ce train, soit par le train n° 41 partant de Paris à 11 heures 15 soir, les 18, 19, 20, 21, 22 et 23 juillet.

Prix des places aller et retour : 2<sup>e</sup> classe, 19 francs ; 3<sup>e</sup> classe, 13 fr. 50.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera dévolu, et au plus tard le 11 juillet à 6 heures du soir.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête nationale du 14 Juillet 1889. — Extension de la durée de validité des billets aller et retour.

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, les billets aller et retour qui seront délivrés à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, aux conditions du tarif spécial A n° 9, du vendredi 12 juillet au lundi 15 juillet,

49 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## PERLE FINE

Par M. DU CAMPFRANC

### CHAPITRE XIV. — (Suite)

Le vieux parc, ce jour-là, était plein de solitude et de majesté. Seuls les ronds-points étaient peuplés de blanches statues. Les fauvettes, les roitelets les prenaient pour supports et, à l'envi, saluaient le printemps. Des nuages gris perle, d'une teinte très douce, voilaient le ciel, laissant ça et là glisser un rayon. Des fleurs précoces mettaient un sourire dans les parterres. Frantz, heureux de la gaieté d'Hermine, s'en allait le long des charmilles, dans l'ombre verte. Il s'appuyait sur le bras de sa plus jeune fille, et David marchait, silencieux, à côté de Gabrielle.

M<sup>lle</sup> Liéber portait son costume de fête. Un petit chapeau élégant, garni de bluets, une robe gros bleu ornée de broderies blanches, et sa taille était pleine de grâce dans ce corsage bleu qui ressemblait, avec ses broderies, au corselet d'une libellule.

David ne se lassait pas de l'admirer, si simple, si charmante. Pas un de ses mouvements n'était une attitude ; pas un de ses gestes n'était une pose. Et, confiante, Gabrielle regardait avec plaisir le beau visage de Broze sans y découvrir le moindre trouble. David était maître de lui, et M<sup>lle</sup> Liéber était heureuse, sans qu'elle se rendit exactement compte de la source de sa satisfaction. Elle sentait toute l'affection de leur ami, mais elle ne craignait pas son amour, ne croyant pas que sur un arbre battu et brisé par un orage d'été, pût naître une floraison d'automne. Ils marchaient lentement sous les branches vertes, inconscients du chemin parcouru ; lui, tout au plaisir d'être ensemble ; elle, tout au charme d'une causerie grave, sérieuse, confiante. En partie, il lui disait ses chagrins, simplement, franchement, et le nom de Rita, dont l'éloignement désespérait le pauvre père, revenait sans cesse dans leur entretien.

La route parcourue était fleurie comme un Eden. Partout, fraîchement épanouies dans l'ombre humide, on voyait des marguerites au cœur d'or, des pervenches bleues comme le ciel, des mugets semant, sur ce tapis gazonné, leurs petites clochettes d'un blanc laiteux.

Jamais David n'avait trouvé les pelouses plus vertes, les charmilles plus silencieuses, les senteurs plus pénétrantes.

— Qu'on est bien ici ! fit Hermine en s'arrêtant au milieu d'un rond point, où une blanche statue s'élevait sous les branches touffues des marronniers.

C'était l'avis de tous, et l'on fit une halte en s'asseyant sur un banc rustique. Le lieu était sauvage. A peine entendait-on quelques échos de la musique militaire, qui jouait là-bas, bien loin, dans le kiosque, et leur arrivait dominée par le chant des oiseaux et le bourdonnement des abeilles.

David et Gabrielle ne parlaient plus. Ils regardaient, entre les branches, le palais en perspective. Le soleil tombait sur les toitures. C'était le même soleil qui avait éclairé les fêtes brillantes. C'étaient les mêmes fleurs, ces éternelles fleurs de la Gaule, qui s'étaient épanouies sous les pieds des grandes dames : Et les fleurs toujours s'épanouissaient et les grandes dames avaient cessé de vivre ; et le soleil brillait toujours et toute la gloire d'autrefois était en poussière.

Hermine allait et venait, très gentille, très gracieuse, et lançant des exclamations admira-

tives devant toutes les fleurs.

— Qu'elles sont fraîches ! qu'elles sont jolies ! Voyez donc ces pervenches ! et là-bas, ces jacinthes !

David la considérait attendri, et se disait :

— Ah ! si Rita était ici !

Il se la figurait courant comme une petite folle, riant aux nuages et jetant des cris d'oiseau.

— Pauvre enfant ! Pauvre enfant ! soupirait-il.

Et cette exclamation de regret, à deux reprises murmurée, trouva un écho dans le cœur de M<sup>lle</sup> Liéber.

Comme elle comprenait les regrets incessants du malheureux artiste, elle qui aimait tant les enfants : les babys roses et blancs, qu'on ne peut encore que baiser et dorloter, et les fillettes comme Rita, qui achèvent de lire l'alphabet, et qui interrogent sans cesse d'un regard avide et curieux.

Hermine apportait d'un buisson voisin de longues branches de petits liserons d'un blanc rosé. Gabrielle les tressait en couronne, les mêlant aux pervenches. Le modeste autel dressé à sainte Cécile aurait ce soir-là sa parure printanière.



